

Le risque d'augmentation des suicides

- Session : 2019-2020
- Année : 2020
- N° : 232 (2019-2020) 1

2 élément(s) trouvé(s).

- **Question écrite du 14/07/2020**

- de LEGASSE Dimitri
- à MORREALE Christie, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Egalité des chances et des Droits des femmes

La crise sanitaire a des conséquences très graves pour notre société et elle pourrait augmenter le nombre de suicides dans notre pays.

Suite au constat de la ligne d'écoute wallonne « Un pass dans l'Impasse » qu'un tiers des appels provenait d'indépendants en détresse, Madame la Ministre a débloqué une enveloppe de 126 000 euros pour renforcer les activités du centre de prévention wallon et pour qu'il engage deux équivalents temps plein. Je profite de cette question pour féliciter Madame la Ministre de la rapidité de sa réaction.

Le but est double : la mise en place d'un support psychologique et d'une ligne téléphonique pour les indépendants en détresse et la création d'un réseau de sentinelles en prévention du suicide.

Madame la Ministre peut-elle faire le point sur les conséquences de la crise sanitaire sur le nombre de suicides en Wallonie ?

Observe-t-on la hausse qu'on peut craindre ?

Peut-elle dresser un premier bilan des activités de « Un pass dans l'Impasse » notamment depuis les fonds dégagés fin juin 2020 ?

Les objectifs ont-ils été atteints ?

- **Réponse du 24/09/2020**

- de MORREALE Christie

À l'heure actuelle, il n'est pas possible de se prononcer sur les chiffres relatifs aux suicides liés à la crise de la Covid-19. Toutes les données ne sont pas encore disponibles.

La littérature scientifique n'apporte aucune information éprouvée en la matière. Des études sur l'impact suicidaire semblent actuellement être menées, mais aucune publication validée n'est encore disponible.

Les psychologues de l'ASBL « Un pass dans l'impasse » ont effectivement connu une augmentation du nombre de consultations lors du déconfinement, mais ne peuvent être catégoriques quant aux liens entre crise suicidaire exprimée, crise sanitaire et l'affirmation

que cette crise suicidaire ne se serait pas de toute façon produite à un moment donné.

Le projet « Sentinelle » a été lancé officiellement ce 15 juillet 2020. Il est dès lors trop tôt pour tirer quelques conclusions que ce soient. Je puis toutefois informer l'honorable membre que durant les 3 premières heures de l'ouverture de la ligne d'écoute, 30 appels ont été enregistrés dont 5 qui ont fait l'objet d'une orientation vers un autre service. Il n'est pas possible d'interpréter de ce nombre d'appels. Ce nombre pourrait s'interpréter comme résultant d'un effet d'annonce ou comme l'expression d'un besoin aigu ou encore comme un besoin indispensable. Seule l'évolution des données pourra nous donner des informations à ce propos.